



**Allocution de Madame Nouria BENGHABRIT,
Ministre de l'éducation nationale à l'occasion de la tenue
de la 38^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO**

Paris, le 4 Novembre 2015

**Monsieur le Président,
Madame la Directrice Générale,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Délégués.**

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre brillante élection à ce poste. Je suis sûre que vous mettrez toute votre expérience et votre talent avec les autres membres du bureau, pour assurer le succès de nos travaux.

J'aimerais partager avec vous à l'occasion de nos présentes assises, un certain nombre de préoccupations mais, aussi, d'aspirations.

La préoccupation, aujourd'hui, qui est la nôtre, en tant qu'instance internationale, c'est, bien évidemment, de nous assurer que tous les enfants du monde puissent aller à l'école et de nous assurer qu'ils bénéficient, ce faisant, des conditions nécessaires afin de pouvoir réaliser leur instruction dans des conditions décentes.

Il s'agit là d'une préoccupation majeure de mon pays comme l'atteste grandement le Rapport sur le Droit à l'Éducation en Algérie, présenté à la 29^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, tenue, à Genève, en Juin 2015, qui souligne, explicitement, les efforts consentis par l'Algérie dans ce domaine et qualifie de « remarquable » la mise en œuvre du droit à l'éducation en Algérie: réalisation des objectifs de l'Éducation Pour Tous (EPT/UNESCO) et des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Néanmoins, nous avons conscience des nombreux défis qui restent encore à surmonter, tels que ceux liés à la qualité de nos prestations scolaires et les insuffisances dans la pertinence et l'efficacité de notre système de formation professionnelle.

Au chapitre du patrimoine culturel qui fonde notre identité, nous ne pouvons que nous associer à Madame la Directrice Générale qui vient d'exprimer « sa préoccupation devant l'escalade de violences à l'encontre des sites culturels et religieux au Proche Orient », notamment ceux ciblant des sites classés patrimoine mondial. C'est le cas de Jérusalem qui connaît des atteintes répétées au mépris des règles et mesures de protection adoptées par la communauté internationale.

L'Algérie condamne les atteintes du patrimoine syrien, afghan, yéménite, irakien, libyen et malien. Rien ne justifie de tels actes barbares et nous voudrions, à ce propos, féliciter Madame la Directrice Générale pour les efforts constants qu'elle a déployés pour porter cette question au plus haut niveau de l'ONU. Nous nous associons à son appel pour que « le patrimoine culturel et religieux soit tenu à l'écart des conflits et des violences ».

Nous demeurons intimement convaincus que la culture s'impose, en sa qualité de vecteur essentiel du rapprochement des peuples, comme un rempart contre toute tentative de détérioration ou de destruction du patrimoine culturel.

Aujourd'hui, la nécessité d'une réflexion approfondie reflétant nos préoccupations ainsi que celles de nos sociétés sur elles-mêmes, s'impose à nous comme une nécessité absolue pour que, de manière concertée, nous puissions envisager des solutions aux drames qui affectent les enfants syriens, libyens, irakiens, palestiniens, sahraouis et qui nous interpellent tous.

C'est dire que la paix et la sécurité dans tous les pays représentent la condition essentielle pouvant favoriser l'épanouissement des enfants et leur éducation.

Nous en parlons, en connaissance de cause. Nous avons payé un lourd tribut pour notre liberté et nous avons été confrontés, dans les années 1990 à la criminalité terroriste que nous avons combattue et défait dans l'indifférence des uns et la suspicion des autres. Il convient de signaler que c'est grâce à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, initiée par S.E Monsieur le Président de la République et dont nous fêtons, cette année, le 10^{ème} anniversaire, que nous nous permettons, aujourd'hui, du haut de cette tribune d'affirmer que la scolarisation, un des objectifs du millénaire 2015, a été atteint bien avant l'échéance fixée par la déclaration du millénaire et que la parité garçons / filles est respectée.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, des défis majeurs, en matière d'éducation, s'imposent à nous c'est pourquoi nous sommes tenus de promouvoir l'esprit civique et de tolérance chez les apprenants. Il s'agit, aujourd'hui, d'apprendre aux enfants comment différencier une information crédible d'une fausse information. Il s'agit, en définitive, de développer des « anticorps » contre l'intolérance et toutes les formes d'intégrisme. Il y a lieu, par ailleurs, d'inculquer à l'enfant l'esprit critique. Aujourd'hui, plus que jamais, si notre système éducatif ne donne pas les compétences nécessaires à un jeune, à un élève, à un enfant, de choisir, de traiter, de critiquer, il constituera le terreau où viendront naturellement s'arrimer toutes les haines, l'exclusion de l'autre et le radicalisme.

En outre, il s'agit de garantir un enseignement de qualité à tous les élèves. Aujourd'hui, il ne suffit pas d'ouvrir une école à l'enfant mais nous avons l'obligation d'assurer des contenus, un savoir-être, un savoir-faire essentiels qui puissent le préparer aux défis auxquels il sera confronté.

L'enjeu, aussi, est celui des changements climatiques auxquels nous devons nous préparer par des programmes que les systèmes éducatifs doivent promouvoir. Dans ce cadre, la nécessité de revaloriser l'enseignement technique et professionnel s'impose, comme s'impose la nécessité de revaloriser la maîtrise des langues, compétence essentielle en matière d'éducation langagière, e de rénover nos méthodes d'enseignement.

L'UNESCO, qui célèbre cette année ses 70 ans d'existence, reste une référence en matière de promotion de la paix par le dialogue et l'ouverture et doit demeurer, par notre volonté et action communes, un espoir pour les générations futures ainsi qu'un rempart contre toutes les formes d'extrémisme.

Je vous remercie.